

Synthèse

Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence. Ces approches ne sont pas toutes mobilisables au niveau régional, *a fortiori* à un niveau géographique plus fin.

L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infra-régional. Elle est par ailleurs relativement standardisée et commune à de nombreux pays. Dans cette approche, on dénombre 193 000 ménages normands se situant sous le seuil de pauvreté, soit 13,5 % de la population régionale, proportion relativement stable au cours des dernières années. Ce taux de pauvreté situe la Normandie au 6^e rang des 13 régions de métropole et peut ainsi être considéré comme assez modéré. L'Orne et la Seine-Maritime se situent au-dessus de la moyenne nationale, mais l'Eure, le Calvados et la Manche figurent dans le tiers des départements de métropole les moins touchés. Les espaces urbains sont plus touchés par la pauvreté en Normandie que les espaces ruraux, et aussi un peu plus qu'au plan national. À l'inverse, l'espace rural normand est relativement préservé en comparaison des mêmes types d'espaces au plan national.

Si la pauvreté monétaire est un peu moins fréquente en Normandie qu'en moyenne nationale, elle est aussi moins « intense » : le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté. La Normandie bénéficie d'ailleurs d'un effet redistributif des prestations sociales un peu plus fort. Celles-ci représentent la première composante des revenus des ménages pauvres normands (37 %), juste devant les revenus d'activité (35 %).

Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, en Normandie comme au plan national. Alors qu'elle touche plus d'un ménage sur cinq de moins de 30 ans, la pauvreté monétaire ne concerne qu'un ménage de 60 ans ou plus sur dix. Dans chaque classe d'âge, le taux de pauvreté normand est un peu inférieur à la moyenne nationale. La situation familiale est encore plus discriminante que le critère d'âge. Les personnes vivant seules sont relativement plus affectées, et plus encore les familles monoparentales, celles-ci étant même plus touchées en Normandie qu'en moyenne nationale. Ces contextes familiaux sont plus souvent vécus par des femmes, plus souvent concernées par la monoparentalité que les hommes ou par de plus faibles revenus, notamment pour celles qui vivent seules et ont un âge avancé.

Parmi les ménages normands en situation de pauvreté monétaire, cinq profils peuvent être identifiés, représentatifs de la diversité de leurs situations économiques et familiales ou de leurs lieux de vie.

Deux profils sont caractéristiques de l'espace de vie des ménages concernés, l'un se retrouvant particulièrement dans les territoires les plus urbains, l'autre très représentatif de la pauvreté dans le monde rural. Les trois autres profils correspondent davantage à des situations familiales spécifiques ou à la composition des revenus : travailleurs pauvres avec des charges familiales, jeunes vivant seuls le plus souvent, et retraités aux revenus modestes. Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui peuvent varier sensiblement.

Vue à l'échelle des départements, cette variété dessine des spécificités relativement marquées pour la plupart d'entre eux. La Seine-Maritime se démarque par une nette surreprésentation des formes de pauvreté urbaine et des jeunes en situation de pauvreté. Les départements de la Manche et de l'Orne présentent des profils presque opposés à celui de la Seine-Maritime. Ils ont en commun une surreprésentation des retraités pauvres et de la pauvreté du monde rural. La pauvreté des retraités est particulièrement aiguë dans la Manche, et la pauvreté du monde rural touche davantage le département de l'Orne. Le Calvados et l'Eure sont moins « spécifiques », même si les jeunes en situation de pauvreté sont plus nombreux dans le Calvados, de même que les travailleurs pauvres avec des charges familiales dans le département de l'Eure.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Cette approche élargie peut s'appuyer sur des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques pouvant s'accompagner d'une forme d'isolement social, logements inadaptés, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. Parmi les bassins de vie urbains, Le Havre, Rouen, Lisieux et Dieppe présentent, en plus d'une forte pauvreté monétaire, un cumul de difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail et à des situations familiales défavorables. Dans l'espace rural, on peut distinguer des territoires où les difficultés sont relatives à de faibles niveaux de diplômes et à une insertion plus difficile sur le marché du travail (par exemple, les bassins de vie de Vimoutiers, Blangy-sur-Bresle et Isigny-sur-Mer), et d'autres territoires où les difficultés concernent davantage l'accès aux services et parfois aux soins (par exemple, les bassins de vie de Longny les Villages, Orbec, Périers, Sourdeval et Formerie).